

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 40 (1902)
Heft: 24

Artikel: Les patois
Autor: V.F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-199408>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VÖGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Ger^{ve}, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements débutent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les patois.

La rédaction du *Glossaire des patois de la Suisse romande* a eu l'heureuse idée de publier un *Bulletin** destiné à intéresser à son entreprise nationale tous ceux qui aiment la langue savoureuse de nos pères. Nous venons de recevoir le premier numéro de ce périodique. Il contient divers morceaux bien intéressants. M. Gauchat, professeur à l'université de Berne, y dit de fort bonnes choses sur nos patois.

Ecoutez-le :

«... Que les brillantes qualités de la langue littéraire ne nous fassent pas méconnaître celles du patois. On a répandu sur son compte bien des idées fausses, que je tiens à signaler brièvement. On a prétendu que le patois était incapable d'exprimer des idées s'élevant tant soit peu au-dessus des choses les plus ordinaires. Comme si nos pères n'avaient eu que des idées banales, tandis que nous, grâce au français, formerions tout à coup un peuple de sages ! On peut être philosophe en patois et très vulgaire en français ! Le poète provençal Mistral n'a-t-il pas traité les sujets les plus sublimes dans la langue sonore et gracieuse des Félibres ! N'avons-nous pas les livres si profonds de Goethe, écrits en mauvais allemand et pensés tout en patois ! On a dit que le patois était pauvre. Evidemment, chaque patois, pris isolément, ne peut pas être comparé à la langue littéraire. Mais l'ensemble des patois français est infiniment plus riche que le vocabulaire de l'Académie française. Si l'on dressait l'inventaire de tous les dialectes parlés des Pyrénées à la Meuse, on serait émerveillé de l'incomparable variété de termes pour les mêmes objets. Comparez le glossaire du doyen Bridel à des vocabulaires de régions limitrophes, comme le dictionnaire lyonnais de Puitspelu ou le glossaire de Bournois, par Roussey, vous serez obligé d'avouer que vous vous trouvez en présence de langues totalement diverses et à vous inconnues. Quels trésors de termes expressifs, d'images pittoresques, de locutions bien trouvées auxquels la langue littéraire a tourné le dos avec un profond dédain...

« Le patois est laid, a-t-on dit. Mais n'a-t-on pas toujours trouvé laid ce qu'on ne comprenait pas. Pourquoi le son *th* serait-il laid en patois fribourgeois, valaisan ou genevois et beau en anglais ! La phrase *io l'amo* prononcée par une Italienne sonnet-elle vraiment moins bien que le *i l'amo* d'une fraîche et jolie fille de la Gruyère ?

« Il me serait facile de citer une foule de mots abstraits tirés du patois, pour prouver que nos paysans font souvent des distinctions logiques très fines dont ceux qui ne connaissent pas le patois ne les jugeraient pas capables. »

M. Gauchat compare plus loin le patois au français et dit que le premier « chemine à son gré, tantôt agile, tantôt hésitant, selon son

tempérament ou son humeur », tandis que la langue littéraire est enrayée par le dictionnaire, par la grammaire, par les idées de correction. « La langue littéraire ressemble à un canal aux eaux endormies dans leur lit d'écluses, le patois à un torrent dont les eaux suivent tous les accidents d'un terrain tantôt rapide, tantôt plat. »

Parlant de l'importance qu'offrent pour la science du langage les recherches des patoisants, M. Gauchat s'exprime ainsi :

« Il ne faut pas croire que l'étude d'un mot patois soit moins intéressante que celle d'un mot français ou italien. Les battements du cœur d'un nègre sont-ils moins intéressants pour un physiologue que ceux du cœur d'un homme célèbre ! La plus modeste fleur des champs ne peut-elle pas avoir un parfum plus exquis que les éclatants produits d'une serre ! »

Ces citations montrent mieux qu'un long article dans quel esprit excellent est rédigé le *Bulletin du Glossaire des patois de la Suisse romande*.

En même temps que ce bulletin, nous avons eu la surprise agréable de recevoir de M. L. Gignoux, docteur ès-lettres et professeur, à Bâle, la thèse de doctorat qu'il a présentée à l'Université de Zurich. Elle est intitulée : *La Terminologie du vigneron dans les patois de la Suisse romande*. C'est le fruit de patientes recherches faites dans vingt-quatre localités des vignobles vaudois, neuchâtelois, valaisan et genevois. Il en ressort que le vocabulaire technique du vigneron se compose de 579 mots représentant 259 idées.

« Le Valais, dit M. Gignoux, est celui des quatre cantons qui présente la plus grande variété ; mais cette variété n'est que relative, car, bien que les différences d'une localité à l'autre, différences dues en premier lieu à la situation géographique, soient plus grandes que dans les trois autres cantons, le Valais est loin de présenter la même richesse de mots que les cantons de Vaud ou de Genève. »

Quant aux idées, c'est le canton de Vaud qui en possède le plus, viennent ensuite Genève, Valais et Neuchâtel.

« La forte proportion de termes en usage dans le canton de Vaud est due en grande partie aux perfectionnements apportés à la culture de la vigne, perfectionnements qui ont amené la création de nouveaux mots pour désigner soit les travaux eux-mêmes, soit les instruments employés à ces travaux. Je me bornerai à en citer un ou deux exemples : le vigneron vaudois ne se contente pas de défoncer la vigne, il pratique encore le « minage », qui est une sorte de défonçage, mais beaucoup plus profond ; ce travail exige l'emploi de la *pelle ronde*, qui ailleurs n'est pas employée pour les travaux de la vigne. Dans les vignes en pente du canton de Vaud, et tout particulièrement à Lavaux, les vigneron ont été obligés de construire de petits murs appelés *murel* (*murels* dans la français populaire), afin de ne perdre aucune parcelle de terrain et d'empêcher le glissement des terres. Cette disposition

en terrasse des vignes, qui caractérise le vignoble de Lavaux, a donné naissance à des termes spéciaux : *séron d'amont* et *séron d'avau*, pour désigner les rangées de cepes le long des « murels » supérieur et inférieur ; *trollassi* signifiant bêcher la bande de terrain qui longe le « muret » supérieur, etc.

« Dans la vallée du Rhône, encaissée entre de hautes montagnes rocheuses et jouissant d'un climat tout méridional, la vigne croît avec une facilité merveilleuse et exige beaucoup moins de soins que dans les autres parties du vignoble de la Suisse romande. Le vigneron valaisan peut donc négliger certains travaux indispensables dans des contrées moins bien exposées et comme conséquence de cela, certains termes propres à ses confrères des cantons de Vaud, Neuchâtel ou Genève lui seront inconnus. Ainsi, en Valais, on ne sarclé pas les vignes, on se contente des seules opérations du fessoyage et du « binage », de là le manque des mots *sarkya*, *eserba*. Pas question non plus en Valais du *rebiolage* ni de l'*effeuillage*. Le vigneron valaisan, en général trop pauvre pour pouvoir garder et soigner lui-même le vin de sa récolte, le vend immédiatement après la vendange ; aussi nombre d'expressions propres à la cave lui seront-elles complètement étrangères, par exemple : *pompa* = bonde percée, *tala vin* = tête vin, *tsantaplliora* = chantepleure, *boullitura*, *groba* pour n'en citer que quelques-unes. Ces exemples suffiront pour expliquer les causes de la faible proportion d'idées employées en Valais.

« Dans le canton de Neuchâtel, le vocabulaire technique patois du vigneron est encore plus pauvre qu'en Valais, mais les causes en sont tout autres. La culture de la vigne y est très soignée, pour le moins tout autant que dans le canton de Vaud ; l'exposition de son vignoble l'exige du reste. Il ne faut donc rechercher les causes de cette pauvreté de termes patois que dans le fait qu'ils se sont en partie perdus, chassés par leurs équivalents français. Il est de toute évidence que les termes patois ont dû exister, puisque les instruments ou les opérations qu'ils désignent existaient déjà autrefois, alors que les patois étaient encore vivaces. Un ou deux exemples suffiront pour prouver ce que j'avance : les noms patois de certaines parties du pressoir ne se retrouvent dans aucune des localités visitées, les vigneron auxquels je me suis adressé ne connaissent plus que le terme français, par contre ils ont pu m'indiquer le nom patois d'autres parties plus importantes du même pressoir. Je n'ai pas trouvé de mots patois pour désigner la maisonnette construite au milieu des vignes (se retrouve pourtant à Corcelles et Bevaix = *baraka*), le chevalet, la paille de lève, les rejets, la bonde percée, la chantepleure (existe à Boudry), etc. »

On voit par ces extraits combien est intéressant le travail de M. L. Gignoux. Il lui assigne d'emblée une place en vue parmi les philologues de la Suisse romande, et il lui vaudra la reconnaissance de tous les patoisants.

V. F.

* *Bulletin du Glossaire des patois de la Suisse romande*. — Paraît quatre fois par an en numéros d'au moins 16 pages. — Abonnement 1 fr. 50 par an. — On s'abonne au Bureau du *Glossaire*, à Berne, Hallerstrasse, 39.